



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

2018/
Commune d'Aubergenville
Conseil Municipal du 27/06/2018 – Délibération B1 - N°18-047
2-1 Documents d'urbanisme

AN 2018
18-047

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille DIX HUIT, le 27 juin, à vingt heures, le **Conseil Municipal**, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Thierry MONTANGERAND, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Thierry MONTANGERAND, M. Philippe LEYMARIE, Mme Virginie MEUNIER, Mme Sylvia PADIOU, M. Bernard GRIGY, Mme Fabienne PAULIN, Mme Claudine ARNOUD, M. Didier JAHIER, Mme Denise AMBLARD, M. Claude VANNYMEERSCH, Mme Françoise HUENTZ, Mme Agnès CHEVALIER, M. Guy ESCRINIER, Mme Marie-Christine LOZACH, M. Pascal ANDRE, M. André GODINEAU, Mme Nadette PRUVOST, Mme Nathalie SENN, Mme Laurence DENAND, M. Edward DANGELOT, M. Frédéric GROSBILLOT, M. Mohamed ZERKOUN, M. Marc TAZDAIT, M. Philippe GOMMARD

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Armand MACHADO, procuration à Mme Claudine ARNOUD
M. Gilles LECOLE, procuration à M. Didier JAHIER
M. Joël DANIEL, procuration à M. Philippe LEYMARIE
Mme Isabelle CHALMANDRIER, procuration à Mme Fabienne PAULIN
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Valérie MASSICOT, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
Mme Rachida ABDELOUAHED, procuration à M. Bernard GRIGY
M. Sébastien GUERIN, procuration à Mme Sylvia PADIOU

Absente excusée :

Mme Armène ISIDORE

Madame Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

20/06/2018

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	24
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

20/06/2018

OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'APPROBATION DE LA MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-57,

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L153-19, L153-21, L153-22 et L 153-36 et suivants,

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2018

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20180627-DEL18_047-D

Vu le Code de l'environnement et notamment ses articles L123-1 à L123-19-1 et R123-1 à R123-46

Vu les statuts de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPS&O),

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville d'Aubergenville du 11 mars 2005 portant approbation du plan local d'urbanisme de la Commune,

Vu l'arrêté n°A2018_20 du Président de la Communauté urbaine GPS&O en date du 30 janvier 2018 portant organisation de l'enquête publique,

Vu la décision du tribunal administratif du 12 février 2018 désignant Monsieur Patrick STANTON en qualité de Commissaire enquêteur,

Considérant la consultation des personnes publiques associées et l'avis réservé du Préfet des Yvelines du 8 mars 2018 sur le projet de modification n°3 du PLU d'Aubergenville,

Considérant l'accomplissement des mesures de publicités et d'affichages conformément aux dispositions des articles L123-1 à L123-19 et R123-1 à R123-46 du Code de l'environnement,

Considérant l'enquête publique, qui s'est tenue en mairie d'Aubergenville du 20 mars au 21 avril 2018 inclus, avec mise à disposition du dossier de modification et du registre d'enquête publique,

Considérant les observations déposées dans le registre d'enquête publique et reprises par Monsieur le Commissaire enquêteur dans son procès-verbal de synthèse,

Considérant le rapport et l'avis favorable avec trois recommandations, de Monsieur le Commissaire enquêteur du 14 mai 2018 annexé à la présente,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances – Urbanisme réunie le 20 juin 2018,

Ayant entendu la présentation synthétique de la notice explicative du projet de modification, annexée à la présente, de M. Philippe LEYMARIE, Adjoint au maire délégué aux Finances et à l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (29 voix Pour, 3 Abstentions : M. ZERKOUN, M. TAZDAIT, P. GOMMARD),

- **ARTICLE UNIQUE : DONNE un avis favorable** au projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la Ville d'Aubergenville.



*Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre*

Thierry MONTANGERAND,
Maire d'Aubergenville

